



Commune  
de MERTERT

KlimaPakt

## PROCEDURE DE COMMODO ET INCOMMODO

### AVIS DE PUBLICATION

#### **LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :**

Vu la demande définitive du 10 octobre 2023 par laquelle

Technofibres S.A. demande l'autorisation pour la modification d'un site d'installations radiotechniques

Vu que la demande et les plans sont à l'inspection du public aux bureaux du service technique communal à Wasserbillig du 28/02/2024 au 14/03/2024 inclus,

Invite tous les habitants qui, dans leur intérêt ou dans l'intérêt de la sécurité ou et de la santé publique, pensent avoir des raisons pour s'opposer au projet mentionné ci-dessus, à présenter leurs observations par écrit au secrétariat communal jusqu'au 14/03/2024 inclus.

Le 21/03/2024, de 15h00 à 16h00 heures, il sera procédé à la maison communale, 1-3 Grand-Rue à Wasserbillig, à l'enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présentent.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Wasserbillig, le 28 février 2024

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,